Département de Vaucluse

Ville de
Saint-Saturnin-lès-Avignon

# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

*République Française*

## *Séance du 28 Mars 2017*

Le mardi 28 mars 2017
à 18 heures 30

| Nombre de Membres | | |
|---|---|---|
| En exercice | Présents | Présents et représentés |
| *27* | *18* | *25* |

**Date de la convocation**
22/03/2017

**Date d'affichage**
31/03/2017

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses séances sous la présidence de **Jean FAVIER**, Maire de Saint-Saturnin-lès-Avignon,

**Présents :**
FAVIER Jean, MALEN Serge, BONNEFOUX Chantal, MILELLI Roselyne, COUSTON Rémy, COSTE Josiane, COLLET Solange, GAZONNET Simone, HERMANN Pascal, SALUZZO Joëlle, DUVERLIE Chantal, HERMANN Catherine, FILLIERE Thierry, FISCHER Lionel, BENZENGAT Joannie, MAHU Thomas, BERARD Edith, DUCLERCQ Jean-Pierre.

**Procurations :**
M. TRUCCO René a donné procuration à Mme BONNEFOUX Chantal
M. DUCRES Jacques a donné procuration à M. FAVIER Jean
M. LOUIS-VASSAL Patrick a donné procuration à Mme MILELLI Roselyne
M. CARO Jean-Claude a donné procuration à Mme BERARD Edith
M. CRISA Laurent a donné procuration à M. DUCLERCQ Jean-Pierre
Mme SAGUN Catherine a donné procuration à M. COUSTON Rémy
M. RABERT Christophe a donné procuration à Mme COSTE Josiane

**Absents :** POMMEL Martine, JOUGLA Frédéric.

**Secrétaire de séance :**
Mme HERMANN Catherine a été nommée secrétaire de séance

**DELIBERATION N° 2017-03-37**

*OBJET : SUBVENTION A L'UNION DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE VAUCLUSE*

RAPPORTEUR : M. Jean FAVIER– Maire.



*(Toute correspondance doit être adressée de façon impersonnelle à l'attention de Monsieur le Maire)*
Hôtel de Ville – 126 bd de la Libération – 84450 SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON
Tél. : 04 90 22 63 00 – Fax : 04 90 22 63 01 - courriel : mairie@saintsaturnin.com

CONSIDERANT l'intérêt de promouvoir et de défendre le commerce de proximité et l'artisanat sur le territoire du Vaucluse et sur la commune,

Pour soutenir l'action de l'Union des Commerçants et Artisans de Vaucluse (UCAV), la participation de la commune s'élèverait à 0,05 € par habitant, soit : 246,80 € pour l'année 2017.

APRES AVIS de la commission affaires générales, finances, urbanisme, travaux, développement durable réunie le 21 mars 2017,

AYANT OUÏ l'exposé de son rapporteur,

APRÈS en avoir délibéré,

Il est proposé au CONSEIL MUNICIPAL de bien vouloir :

DÉCIDER de verser à l'UCAV au titre de l'exercice 2017 une subvention d'un montant de 246,80 €.

PRÉCISER que l'ouverture des crédits pour le versement de cette subvention se fera sur l'exercice 2017.

RESULTAT DU VOTE

| VOIX POUR | VOIX CONTRE | ABSTENTIONS |
|---|---|---|
| 25 | 0 | 0 |

Le Maire,

MAIRIE DE ST-SATURNIN-LES-AVIGNON (VAUCLUSE)

Jean FAVIER

certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission
en Préfecture le 31/03/2017
de la publication le 31/03/2017
informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour
excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nimes
dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



***(Toute correspondance doit être adressée de façon impersonnelle à l'attention de Monsieur le Maire)***
Hôtel de Ville – 126 bd de la Libération – 84450 SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON
Tél. : 04 90 22 63 00 – Fax : 04 90 22 63 01 - courriel : mairie@saintsaturnin.com